



**Demande d'offres de véhicules
pour des véhicules à rame automotrice diesel
(n° 09717-55800-P01)**

Confidentiel

Rapport d'attestation du commissaire à l'équité

Le 16 novembre 2017

Soumis par :



1. Attestation d'équité

P3 Advisors a été engagée en tant que commissaire à l'équité pour surveiller la procédure de communication, d'évaluation et de prise de décision associée au processus d'approvisionnement pour la demande d'offres de véhicules pour des véhicules à rame automotrice diesel (n° 09717-55800-P01) lancée par le Bureau de l'Étape 2 du train léger de la Ville d'Ottawa (la Ville). Notre rôle consiste à assurer la transparence, l'équité et la cohérence du processus d'approvisionnement.

P3 Advisors présente ici à la Ville son rapport **final** d'attestation d'équité de l'approvisionnement à l'issue du processus d'approvisionnement. Le rapport décrit la façon dont le processus d'approvisionnement s'est conformé aux exigences. Le tableau ci-dessous est conforme à la demande d'offres de véhicules et aux lignes directrices en matière d'évaluation de la Ville présentées lors des séances de formation des évaluateurs. Il résume le rôle de P3 Advisors et ses conclusions :

Voici les tâches effectuées par P3 Advisors et ses conclusions :

#	Tâche	Équitable (Oui / Non)
Généralités		
1.	Confirmer que les participants au projet, y compris les évaluateurs, n'ont pas de conflits d'intérêts et qu'ils respectent les exigences de confidentialité liées au processus d'approvisionnement	Oui
2.	Examiner les situations de conflit d'intérêts (réel, perçu ou potentiel), du point de vue de l'équité, afin de prendre une décision	Oui
3.	S'assurer que les documents sont conservés en toute sécurité et que le processus de gestion des dossiers est respecté et que les évaluateurs sont conscients du protocole de sécurité et de confidentialité des documents et le respectent, le cas échéant	Oui
Demande d'offres de véhicules		
4.	Examiner la documentation de la demande d'offres de véhicules pour y relever les incohérences ou le manque de clarté potentiels et fournir des commentaires à la Ville	Oui
5.	Veiller à ce que les réunions sur le projet (obligatoires ou non) soient clairement identifiées dans la demande d'offres de véhicules et confirmer qu'il n'y a pas de réunions concernant l'approvisionnement dont les promoteurs n'ont pas été informés	Oui
6.	S'assurer que : <ul style="list-style-type: none"> le moment choisi et la méthode de clôture sont clairement identifiés dans la demande d'offres de véhicules les exigences obligatoires sont respectées pour les propositions qui ont été évaluées en conformité avec les politiques de la Ville 	Oui Oui
7.	Participer à toutes les réunions avec les promoteurs et surveiller ces réunions	Oui
8.	Veiller à ce que les réponses soient mises à la disposition de tous les promoteurs pour toutes les questions soumises	Oui
9.	Examiner les questions du promoteur et les réponses de la Ville	Oui
10.	Examiner et approuver les modifications et les addendas	Oui
11.	S'assurer que les critères et le processus d'évaluation sont inclus dans la demande d'offres de véhicules	Oui
12.	Examiner l'évaluation, les procédures de notation et les documents connexes (Orientation de l'évaluation) en ce qui a trait à la clarté et à l'uniformité	Oui
13.	Confirmer les engagements de confidentialité pris par tous les évaluateurs	Oui
14.	Participer aux réunions internes concernant le processus d'évaluation	Oui
15.	Veiller à ce que la composition du comité d'évaluation respecte le processus d'évaluation	Oui

#	Tâche	Équitable (Oui / Non)
16.	Assister aux séances de consensus sur l'évaluation et les surveiller (Évaluation au regard des exigences cotées)	Oui
17.	Veiller à ce que les critères d'évaluation soient appliqués de manière uniforme et équitable	Oui
18.	Examiner les résultats de l'évaluation en fonction des critères d'évaluation	Oui
19.	Confirmer que les résultats de l'évaluation sont conformes à nos observations	Oui
20.	Assister à des séances de compte rendu concernant la demande d'offres de véhicules, au besoin	Date à déterminer
21.	Fournir un rapport de clôture du processus de demande d'offres de véhicules portant sur l'équité et la transparence du processus	Oui

2. Observations et résultats

L'équipe d'évaluation de la Ville et ses conseillers ont préparé une documentation exhaustive sur la demande d'offres de véhicules pour des véhicules à rame automotrice diesel (n° 09717-55800-P01). Ils ont répondu positivement à toutes les questions et à tous les commentaires concernant l'équité et ils ont rapidement traité les questions au cours de l'approvisionnement.

Le processus d'approvisionnement est clairement établi dans la demande d'offres de véhicules. Le processus et les critères d'évaluation décrits dans la demande d'offres de véhicules ont été appliqués de façon uniforme et équitable. Dans les discussions finales sur l'évaluation, les évaluateurs ont démontré qu'ils s'étaient acquittés de leurs responsabilités avec diligence, ils ont été en mesure de justifier leurs évaluations individuelles et ils ne semblaient pas avoir de parti pris pour ou contre un quelconque promoteur. L'équipe d'évaluation a atteint un consensus pour tous les critères de la proposition.

Il n'y avait pas de question non résolue à la clôture du processus d'approvisionnement pour la demande d'offres de véhicules au moment de la rédaction de ce rapport.

3. Conclusion

À titre de principal commissaire à l'équité pour la demande d'offres de véhicules de la Ville d'Ottawa pour des véhicules à rame automotrice diesel (n° 09717-55800-P01), dans l'ensemble, et dans la mesure où P3 Advisors a participé au processus de la demande d'offres de véhicules, nous certifions qu'à notre avis, jusqu'au moment où ce rapport a été remis, le processus a été entrepris d'une manière équitable et transparente.

Oliver Grant, commissaire à l'équité
P3 Advisors

c. c.
Louise Panneton, cadre responsable
P3 Advisors